

■ **Ishtar Music Sàrl**, à Lausanne, rue du Midi 20. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 18 février 2004 et 16 mars 2004. But: organisation de manifestations (culturelles, sportives, artistiques, etc.), plus particulièrement de concerts et spectacles; conseils y relatifs; activités d'agent et de management artistique de même qu'activités liées à la production artistique. Capital social entièrement libéré: CHF 45'000. Apport en nature selon convention du 16 mars 2004: véhicule et matériel informatique pour CHF 13'500, somme imputée sur le capital social. Associés: Dénervaud Anne-Lise-Andrea, de Charmey, à Lausanne, avec une part de CHF 23'000, gérante avec signature individuelle, Galley Samuel, d'Autigny, à Montaubion-Chardonney, avec une part de CHF 14'000, et Schrepfer Eric, de Mühlehorn, à Satigny, avec une part de CHF 8'000, tous deux sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 3243 du 29.03.2004
(02197224 / CH-550.1.038.930-7)